



À Septmoncel les Molunes, le 23 juin 2023

République Française
Département du Jura

Monsieur le Maire
39310 SEPTMONCEL les MOLUNES

A

Mesdames Messieurs les Administrés
Hameau du Manon
39310 Septmoncel les Molunes

Objet : Permis d'aménager secteur du Manon

Mesdames, Messieurs,
Chères administrées,
Chers administrés,

A ce jour, le Conseil Municipal n'a jamais été sollicité par courrier concernant un projet d'aménagement de la zone AUT au Manon. Il a été porté à notre connaissance par la presse et par communication d'un tract déposé dans vos boîtes à lettres qu'un collectif opposé à ce projet serait constitué.

Seul M. Bernard Gruet-Masson a demandé à me rencontrer et avec qui j'ai pu échanger dans le cadre d'un dialogue respectueux et constructif.

Le conseil Municipal a été informé, par ailleurs, par M. Malaquin, conseiller municipal, lors de la séance du 09/02/2023 (cf PV conseil Municipal disponible sur site internet) que vous vous posiez, à juste titre, de nombreuses questions.

Aussi, dans le cadre du respect des procédures et de l'impossibilité de communiquer lors de l'instruction de tout dossier d'urbanisme, il ne nous était légalement pas possible de répondre à vos attentes.

Cette période étant terminée, nous vous invitons, dans un esprit de transparence, à un point informations pour répondre à vos questions, vos craintes, le :

Mercredi 5 juillet 2023 à 18h à la salle des fêtes, 3 rue du Crétet à Septmoncel

Vous souhaitant bonne réception et dans l'attente de vous accueillir, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chères administrées, Chers administrés, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Raphaël PERRIN